

Objet : Inscriptions 2023-2024

Bonjour,

Voici quelques informations concernant la saison 2023-2024

DÉBUT DES COURS

Les cours débuteront le mercredi 13 septembre 2023 à la salle J. Rousseau à 19h à Angers.

Attention, les jours de cours restent inchangés mais les horaires du lundi évoluent :

- les lundis de 19h à 20h
- les mercredis de 19h à 20h

Quelques cours seront dispensés pendant les vacances scolaires (selon le calendrier disponible à partir de la rentrée sur le site internet).

COTISATION

La cotisation 2023-2024 s'élèvera à 115€ par personne.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ET CERTIFICAT MÉDICAL

La nouvelle réglementation mise en place par le comité directeur de la fédération, en conformité avec le décret du 22 juin 2022, est reconduite pour la saison 2023-2024.

Pour notre association, les licences de pratiques physiques et sportives de loisirs délivrées ne concernent pas la compétition. De ce fait, un certificat médical n'est plus obligatoire systématiquement.

Il est remplacé par un **questionnaire de santé, QS-Sport**, tel que formalisé par l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive. **Ce questionnaire de santé se trouve en pièce-jointe.**

- Cas 1 : Si toutes les réponses à ce questionnaire sont négatives : merci de nous remettre uniquement l'attestation de bonne santé complétée.
- Cas 2 : Si le questionnaire contient au moins une réponse positive, un certificat médical datant de moins de six mois doit nous être remis (modèle de certificat médical en annexe).

INSCRIPTIONS

> Lors d'une permanence

- Réinscriptions : nous organisons une permanence pour la réinscription des adhérents de la saison 2022-2023 le **mercredi 06 septembre 2023 de 18h30 à 19h** salle Jean Rousseau. *Attention : passé ce jour, les anciens adhérents ne sont plus prioritaires, et nous ouvrons les inscriptions aux personnes extérieures.*
- Nouvelles inscriptions : nous organiserons une permanence pour les nouveaux adhérents le **mercredi 13 septembre 2023 de 18h30 à 19h (date du 1er cours)** salle Jean Rousseau, sous réserve de places disponibles : *consultez le site de l'association à partir du jeudi 7 septembre pour vérifier le maintien de cette permanence.*

> Par courrier

Vous pouvez également vous inscrire en envoyant votre dossier complet par courrier postal à l'adresse suivante :

**Chez Adèle LUZURIER - 23 rue Henri Enguehard
- 49000 ANGERS**

*(Date limite de réception des dossiers : **31 août 2023**)*

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. Les nouvelles inscriptions reçues par courrier seront confirmées par mail après la permanence du 6 septembre dédiée aux réinscriptions (prioritaires jusqu'à cette date).

Nous vous rappelons que **seuls les dossiers complets** (fiche d'inscription complétée + questionnaire de bonne santé ou certificat médical valide + paiement) **seront acceptés**.